

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Affichée le : 10/06/2026
Jusqu'au : 10/08/2026

Le Vendredi 5 Juin 2026 à 18h00,

Le Conseil Municipal de la Commune de LA VOULTE-SUR-RHONE s'est réuni en salle du Conseil Municipal sur convocation et sous la présidence de Jérôme LEBRAT, Maire.

**Session ordinaire
Du
05/06/2026**

Date de convocation :
29/05/2026

Etaient présents : Jérôme LEBRAT, Patrick BERGOUS, Gwendoline BERGOUS, Lucien RIVAT, Nadine CHAIX, Sandrine MEJEAN, Loic MARQUES DOS SANTOS, Annie MERCURI, Noëlie HAILLET DE LONGPRÉ, Benjamin MILLIER, Catherine NEBOIT, Serge NGUYEN, Laurence NGUYEN, Martine SEAUVE, Régis MOREL, Franck SCALBERT, Caroline CONSTANCIS, Éric NÉRÉ, Nadège RIADHI, Manon CHAPELLE, Alain GAS, Nasser MERABET, Cécile BERNARD-DUVERT, Éric BROUCKE

Date d'affichage :
29/05/2026

Nombre de conseillers :

Absent (s) excusé (s) :

En exercice : 27
Présents : 24
Procurations : 3
Votants : 27

Richard FUERTES a donné procuration à Loic MARQUES DOS SANTOS
Samir TAZEROUTI a donné procuration à Jérôme LEBRAT
Antoine FERRIER a donné procuration à Nadège RIADHI

Gwendoline BERGOUS a été désignée secrétaire de séance.
Le quorum est atteint, l'instance peut valablement délibérer.

N°	OBJET	DETAILS																																							
2026-06-059	ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS TITULAIRES ET SUPPLÉANTS DES CONSEILS MUNICIPAUX DANS LE CADRE DES ÉLECTIONS SÉNATORIALES DU 27 SEPTEMBRE 2026	<p>La présidence du bureau est assurée par ses soins. La secrétaire désignée est Mme Gwendoline BERGOUS.</p> <ul style="list-style-type: none"> Les listes déposées et enregistrées sont au nombre de : 3 Composition des listes : <ul style="list-style-type: none"> La liste « J'aime la Voulte » est composée par 19 candidats : <table border="1"> <thead> <tr> <th>N°</th> <th>NOM / Prénom</th> <th>Sexe</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>1</td><td>LEBRAT Jérôme</td><td>H</td></tr> <tr><td>2</td><td>BERGOUS Gwendoline</td><td>F</td></tr> <tr><td>3</td><td>BERGOUS Patrick</td><td>H</td></tr> <tr><td>4</td><td>CHAIX Nadine</td><td>F</td></tr> <tr><td>5</td><td>RIVAT Lucien</td><td>H</td></tr> <tr><td>6</td><td>MEJEAN Sandrine</td><td>F</td></tr> <tr><td>7</td><td>TAZEROUTI Samir</td><td>H</td></tr> <tr><td>8</td><td>MERCURI Annie</td><td>F</td></tr> <tr><td>9</td><td>MARQUES DOS SANTOS Loic</td><td>H</td></tr> <tr><td>10</td><td>HAILLET DE LONGPRE Noëlie</td><td>F</td></tr> <tr><td>11</td><td>MILLIER Benjamin</td><td>H</td></tr> <tr><td>12</td><td>NEBOIT Catherine</td><td>F</td></tr> </tbody> </table>	N°	NOM / Prénom	Sexe	1	LEBRAT Jérôme	H	2	BERGOUS Gwendoline	F	3	BERGOUS Patrick	H	4	CHAIX Nadine	F	5	RIVAT Lucien	H	6	MEJEAN Sandrine	F	7	TAZEROUTI Samir	H	8	MERCURI Annie	F	9	MARQUES DOS SANTOS Loic	H	10	HAILLET DE LONGPRE Noëlie	F	11	MILLIER Benjamin	H	12	NEBOIT Catherine	F
N°	NOM / Prénom	Sexe																																							
1	LEBRAT Jérôme	H																																							
2	BERGOUS Gwendoline	F																																							
3	BERGOUS Patrick	H																																							
4	CHAIX Nadine	F																																							
5	RIVAT Lucien	H																																							
6	MEJEAN Sandrine	F																																							
7	TAZEROUTI Samir	H																																							
8	MERCURI Annie	F																																							
9	MARQUES DOS SANTOS Loic	H																																							
10	HAILLET DE LONGPRE Noëlie	F																																							
11	MILLIER Benjamin	H																																							
12	NEBOIT Catherine	F																																							

13	FUERTES Richard	H
14	NGUYEN Laurence	F
15	NGUYEN Serge	H
16	CONSTANCIS Caroline	F
17	MOREL Régis	H
18	SEAUVE Martine	F
19	SCALBERT Franck	H

- La liste « La Voulte demain » est composée par 4 candidats :

N°	NOM / Prénom	Sexe
1	FERRIER Antoine	H
2	RIADHI Nadège	F
3	NERE Éric	H
4	CHAPELLE Manon	F

- Et « Toujours à vos côtés » est composée par 3 candidats :

N°	NOM / Prénom	Sexe
1	BROUCKE Éric	H
2	BERNARD DUVERT Cécile	F
3	GAS Alain	H

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.

Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 27
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 27

1^{re} répartition :

Ont obtenu :

- liste « J'aime la Voulte » : 19 voix
- liste « La Voulte demain » : 4 voix
- liste « Toujours à vos côtés » : 4 voix

Le quotient applicable est : $27/15 = 1.8$

1^{re} répartition titulaires – 15 sièges titulaires :

La liste « J'aime la Voulte » obtient : $19 / \text{quotient} = 10.55$, soit 11 sièges

La liste « La Voulte demain » obtient : $4 / \text{quotient} = 2.22$, soit 2 sièges

La liste « Toujours à vos côtés » obtient : $4 / (\text{quotient}) = 2.22$, soit 2 sièges

L'ensemble des sièges ont été attribués.

2^{ème} répartition suppléants – 5 sièges suppléant :

Le quotient applicable est : $27/5 = 5.4$

La liste « J'aime la Voulte » obtient : $19 / \text{quotient} = 3.52$, soit 4 sièges

La liste « La Voulte demain » obtient : $4 / \text{quotient} = 0.74$ soit 1 siège

La liste « Toujours à vos côtés » obtient : $4 / (\text{quotient}) = 0.74$ soit 1 siège

En cas d'égalité pour l'attribution du dernier siège, c'est au candidat le plus âgé susceptible d'être élu qu'il convient d'attribuer le siège (Article

		<p>R. 141 du code électoral). Au cas d'espèce, le candidat le plus âgé des deux listes en lice pour le 5^{ème} siège de suppléant est candidat dans la liste « La Voulte Demain ».</p> <p>M. le maire proclame les résultats définitifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - liste « J'aime la Voulte » : 15 sièges - liste « La Voulte demain » : 3 sièges - liste « Toujours à vos côtés » : 2 Sièges <p>Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.</p>
2026-06-060	<p>DESIGNATION DE LA COMMUNE AU SEIN DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT) DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PRIVAS CENTRE ARDECHE (CAPCA)</p>	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à 23 votes pour et 4 votes contre (CHAPELLE, FERRIER, NÉRÉ, RIADHI) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • DESIGNE M. Jérôme Lebrat comme représentant de la commune au sein de la Commission locale d'évaluation des charges transférées de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche ; • AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à la présente délibération. <p>Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.</p>
2026-06-061	<p>SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION LA VOULTE SPORTIF BASKET</p>	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • VALIDE l'attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « LA VOULTE SPORTIF BASKET » pour un montant de 1 000 € ; • DIT que les crédits sont prévus au budget 2026, section de fonctionnement ; • AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à la présente délibération. <p>Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.</p>
2026-06-062	<p>SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION FOOTBALL CLUB RHONE VALLEES</p>	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à 23 votes pour et 4 abstentions (CHAPELLE, FERRIER, NÉRÉ, RIADHI) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • VALIDE l'attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « FOOTBALL CLUB RHONE VALLEES » pour un montant de 2 000 € ; • DIT que les crédits sont prévus au budget 2026, section de fonctionnement ; • AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à la présente délibération. <p>Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.</p>
2026-06-063	<p>SUBVENTION A L'ASSOCIATION FESTI'VOULTE</p>	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • VALIDE l'attribution d'une subvention à l'association FESTI'VOULTE pour un montant de 5 000 € ; • DIT que les crédits sont prévus au budget 2026, section de fonctionnement ; • AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à la présente délibération. <p>Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.</p>
2026-06-064	<p>CREATION D'UN EMPLOI NON</p>	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :</p>

	<p>PERMANENT - ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITE - SUEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • APPROUVE la création d'un emploi non permanent pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité dans le grade d'adjoint technique relevant de la catégorie hiérarchique C à temps complet à compter du 5 juin 2026 ; • DIT que les crédits correspondants sont inscrits au budget ; • AUTORISE le Maire à signer tous documents se rapportant à la présente délibération. <p>Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.</p>
2026-06-065	<p>CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'OFFICE TOURISME POUR L'ORGANISATION DE VISITES DES SITES PATRIMONIAUX DE LA COMMUNE</p>	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • APPROUVE la mise en place d'une convention de partenariat avec l'Office du Tourisme pour organiser des visites et animations sur les sites patrimoniaux de la commune ; • AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération. <p>Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.</p>
2026-06-066	<p>CONVENTION DE PARTENARIAT L'ASSOCIATION DES COMMERCANTS ET ARTISANS DE LA VOULTE SUR RHONE (ACAVR) POUR L'ORGANISATION D'UN JEU CONCOURS</p>	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • APPROUVE la convention de partenariat entre la municipalité et l'association des commerçants ACAVR en vue de l'organisation d'un jeu concours ; • AUTORISE Monsieur Le Maire à signer la convention et à prendre toutes dispositions utiles en ce qui concerne le suivi technique, administratif et financier de l'opération. <p>Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.</p>

Fin de séance à 19h36